



MEMBRE DE L'AFIP

Fait confiance à FRP pour la collecte et le recyclage des pneus usagés.

**Demande de recyclage par fax :
05 63 02 12 96**

FRANCE RECYCLAGE - DEMANDE D'INTERVENTION

>> A retourner par fax au 05 63 02 12 96 <<

Société :	
Adresse :	
Nom du contact :	Téléphone :
N° SIRET :	Code APE :
Heures d'ouverture :	Jours de fermeture :

Je souhaite que le GIE «France Recyclage Pneumatiques» intervienne auprès de mon établissement afin d'effectuer un ramassage de pneumatiques usagés. Dès réception de cette télécopie, la société «France Recyclage Pneumatiques», au travers de ses opérateurs de collecte, interviendra dans un délai de 10 jours ouvrés.

Type de pneumatiques	Conditionnement ⁽¹⁾	Nombre ou volume (unité : pièce/m ³)
Scooter		
V.L.		
P.L.		
Agraires		
Génie Civil		
Autre (préciser la taille et le poids)		

⁽¹⁾ Précisez ici le mode de conditionnement : benne, palette (nombre de palettes), vrac.

Le retrait de pneumatiques usagés est limité aux quantités achetées auprès de **D P I dans les catégories V.L, P.L, Agraire et Génie Civil correspondantes.**

Conditions d'application de la gratuité de cette prestation

Le **DETENTEUR** s'engage à stocker les pneumatiques dans une zone accessible, à proximité de la zone de chargement.

Les lots doivent respecter le nombre minimum de pneumatiques égale à 100 pneus V.L. et/ou 15 pneus P.L. et/ou 5 AGRI GC1.

Les pneumatiques devront être exempts de tous corps étrangers tels que : huile, gravas, métal... et ne devront présenter aucune radioactivité.

En cas d'un lot de pneumatiques souillés (terre, gravas,...) ou contenant plus de 5% d'eau, LE COLLECTEUR aura la possibilité de facturer au DETENTEUR un forfait de nettoyage de 50,00 € H.T./tonne.

Pour des quantités inférieures ou en cas de pollution d'un lot de pneumatiques, LE COLLECTEUR aura la possibilité de ne pas collecter le lot de pneumatiques. Dans ce cas, un forfait de déplacement de 150,00 € H.T. sera facturé au DETENTEUR.

CACHET COMMERCIAL :

DATE :

SIGNATURE :